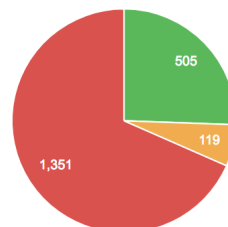


Valeurs et principes initiaux du CCNE

La gratuité du don de gamètes



Arguments pour	Arguments contre
Actuellement, seuls les frais de déplacement sont pris en charge, ce qui est un bon équilibre	Face à la pénurie de gamètes, il faut indemniser les dons
La gratuité est la seule garantie d'égalité d'accès pour tous à un don de gamètes	Les problèmes d'infertilité vont augmenter dans le futur et les besoins de dons également
La gratuité permet de ne pas aller vers des dérives eugénistes, avec la sélection des caractéristiques du donneur	Tous les pays dans lesquels le don marche bien ont accepté un dédommagement du don
La motivation pour faire don de soi est altruiste et ne doit pas avoir de nature financière	Une campagne de communication ne suffirait sûrement pas à relancer les dons, une rémunération symbolique pourrait être utile
La non-gratuité remettrait en cause le principe d'indisponibilité du corps humain	Un remboursement du salaire perdu et des frais de transports peut se justifier
Le corps humain n'est pas un objet de marchandisation et de trafics	Il faut veiller aux abus qui peuvent entourer la rémunération du don

Le don de la vie ne peut pas être un marché soumis à la loi de l'offre et de la demande	L'indemnisation du don n'est pas une rémunération, puisqu'il n'y a pas de valeur marchande ni de gain pour le donneur ou la donneuse
Le don doit être gratuit mais actuellement les donneurs paient une franchise sur les médicaments prescrits pendant le processus	La lourdeur et les risques de la procédure du don d'ovocytes justifie un dédommagement ou une indemnisation
Le don doit rester gratuit, à l'image de tous les dons d'organes	Rémunérer les dons permettrait d'aider les personnes malheureuses de ne pas pouvoir procréer
Les dons des produits du corps pourraient permettre de créditer le Compte d'Engagement Citoyen	D'un point de vue psychologique, face à un don, il faut un contre don
Pour pallier le manque de donneurs, il faut informer et sensibiliser à ce don, et non pas le rémunérer	
Rémunérer le don accentuerait les injustices entre riches et pauvres	
Rémunérer le don de gamètes reviendrait à vendre/acheter un enfant	
Rémunérer le don mènera à la création de donneurs professionnalisés et de problèmes de consanguinité	
Si la PMA est ouverte à toutes les femmes, les besoins de dons seront tels que la rémunération suivra nécessairement	
Un don, par définition, ne peut être rémunéré	
Il faut privilégier l'adoption pour éviter de remettre en cause ce principe	
Mettre un terme à ce principe reviendrait à instaurer un droit à l'enfant, via la marchandisation des produits du corps humain	
La vie est un don et ne peut s'acheter	

Aucun organe ne devrait pouvoir faire l'objet de commerce, c'est ce qui différencie la France de nombreux pays	
--	--

Points de vigilance
Cette question ne doit pas être limitée qu'aux gamètes, on manque également de sang ou de plaquettes par exemple
Dans le cas de la PMA pour "convenance personnelle" hors infertilité médicale, le don est un service qui n'a pas à être gratuit
Donner des gamètes est très différent de donner des organes, celles-ci transmettent un patrimoine génétique à un enfant et ne sont pas nécessaires à la société
La proposition est mal formulée
Le don de gamètes, qu'il soit gratuit ou payant, n'est pas éthique
Plus que la gratuité, l'obstacle pour les donneurs est de n'être pas moralement gratifié contrairement aux autres formes de dons
Les gamètes ne devraient être ni donnés ni vendus, puisqu'ils portent en eux la transmission de la vie

Par ailleurs, sur cette proposition, de nombreux arguments se sont déclarés opposés au don de gamètes, quelles qu'en soient les modalités. Ces arguments qui ne traitaient donc pas directement de la question de la gratuité du don ont été reclassés dans d'autres propositions.